

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON**  
**séance 27 mai 2020**

Le 27 mai deux mille vingt, à 19 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michèle HAENSEL, doyenne de séance, pour la séance d'installation du Maire et de son conseil, à la suite de la convocation du 18 mai 2020.

Etaient présents : BOUVIER Romain, CAPPICOT Jérôme, GUEBARA Aurore, HAENSEL Michèle, HERNANDEZ Manuel, HUSTAIX Maryline, KLATKA Yannick, LAPÊTRE Monique, LOUSTAU-CHARTEZ Nicolas, LUNION Loïc.

Etaient absents excusés : PATIE Pierre, arrivé en cours de séance.

Procuration :

Secrétaire de séance : HAENSEL Michèle

**ELECTION DU MAIRE**

**(2020-02-01)**

Madame Michèle HAENSEL, doyenne de l'assemblée a pris la présidence pour procéder à l'élection du Maire. Messieurs Romain BOUVIER et Yannick KLATKA ont été nommés assesseurs.

Le dépouillement des votes a donné le résultat suivant :

- Bulletins dans l'urne : 10 - Exprimés 10 - Majorité absolue : 6

Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, ayant obtenu 10 voix, est proclamé Maire

**FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

**(2020-02-02)**

Le Maire élu, propose de nommer 3 adjoints comme l'y autorise la réglementation (3 maximum pour une commune de moins de 500 habitants)

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 3 le nombre d'adjoints, pour la durée du mandat.

**ELECTIONS DES ADJOINTS**

**(2020-02-03)**

Il est procédé à l'élection, à bulletin secret, des adjoints. Le résultat des votes est le suivant :

**1<sup>ère</sup> adjointe** : Candidate : Monique LAPÊTRE

10 votants - 10 bulletins - 10 exprimés - Majorité : 6

Mme Monique LAPÊTRE, ayant obtenu 10 voix, est proclamée 1<sup>ère</sup> adjointe.

**2<sup>ème</sup> adjointe** : Candidate : Aurore GUEBARA

10 votants - 10 bulletins - 10 exprimés - Majorité : 6

Mme Aurore GUEBARA, ayant obtenu 10 voix, est proclamée 2<sup>ème</sup> adjointe.

**3<sup>ème</sup> adjoint** : Candidat : Loïc LUNION

10 votants - 10 bulletins - 10 exprimés - Majorité : 6

M. Loïc LUNION, ayant obtenu 10 voix, est proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint.

**INDEMNITÉS DES ÉLUS**

**(2020-02-04)**

M. le Maire expose au Conseil les modalités d'attribution des indemnités et les informe sur leur montant maximum, à savoir 25,5 % de l'indice brut 1027 pour le Maire et 9,90 % de ce même indice pour chacun des adjoints ayant reçu une délégation du Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer pour la durée du mandat, et à compter du 27 mai 2020, au Maire, l'indemnité au taux maximal de 25.5 %, aux 3 adjoints l'indemnité au taux maximal de 9.90 %, chacun

**DESIGNATION DES DELEGUES**

**(2020-02-05) à (2020-02-13)**

<b>STRUCTURE</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
CCHB	Aurore GUEBARA	Loïc LUNION
RPI	Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ Monique LAPÊTRE	
ASSAINISSEMENT	Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ Pierre PATIE	
SDEPA	Yannick KLATKA	Romain BOUVIER
FORET	Manuel HERNANDEZ	Pierre PATIE

- M. Jérôme CAPPICOT a été désigné référent en matière d'hygiène et sécurité au travail.
- M. Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ a été désigné correspondant DEFENSE.
- M. Yannick KLATKA a été nommé correspondant intempérie auprès de l'opérateur ORANGE.
- Mme Maryline HUSTAIX sera la déléguée titulaire de la commission de contrôle des listes électorales.

## CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

(2020-02-14)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées de préparer les délibérations en instruisant les affaires qui lui seront soumises.

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré **DECIDE** pour la durée du mandat, les commissions suivantes :

**Commission Finances** : Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Monique LAPÊTRE, Aurore GUEBARA, Loïc LUNION, Pierre PATIE

**Commission Voirie Réseaux** : Maryline HUSTAIX, Jérôme CAPPICOT, Pierre PATIE, Romain BOUVIER, Monique LAPÊTRE, Yannick KLATKA

**Commission Bâtiments** : Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Yannick KLATKA, Jérôme CAPPICOT, Aurore GUEBARA, Maryline HUSTAIX, Manuel HERNANDEZ.

**Commission Urbanisme Aménagement Foncier** : Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Jérôme CAPPICOT, Loïc LUNION, Michèle HAENSEL, Aurore GUEBARA, Maryline HUSTAIX

**Commission Environnement Embellissement CET** : Aurore GUEBARA, Loïc LUNION, Yannick KLATKA, Maryline HUSTAIX, Romain BOUVIER.

**Commission Animation Communication Social** : Michèle HAENSEL, Manuel HERNANDEZ, Loïc LUNION, Jérôme CAPPICOT

## QUESTIONS DIVERSES

- Les délégations du Conseil Municipal au Maire sont reportées à la prochaine réunion.
- La commune va réactualiser son support de communication sur les acteurs économiques, sociaux, culturels.... du village. Les personnes désirant apparaître sur cette brochure sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie
- La commune va mettre un masque à la disposition de toutes personnes de plus de 10 ans.

**Recommandations** : avant de mettre le masque, se laver les mains. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche en le tenant uniquement par les élastiques. Eviter de le toucher, de le déplacer. L'enlever par derrière et se laver les mains. Entretien : lavage en machine à laver à 60 °c.

Les distributions auront lieu à la mairie

**le mercredi 17 juin 2020 de 10 h à 12 h**  
**le samedi 20 juin 2020 de 10 h à 12 h.**